

Avis de constitution

SOCIETE « LES PROFESSIONNELS DE L'INGENIERIE IVOIRIENNE DES ETUDES » en abrégé « PRO2IE »

Siège Abidjan Cocody riviera palmeraie, Lot 1863,
Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES PROFESSIONNELS DE
L'INGENIERIE IVOIRIENNE DES ETUDES » en abrégé «
PRO2IE »

Objet : La société PRO2IE est un bureau d'étude pluridisciplinaire ayant pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Génie civil (bâtiment/travaux publics) :
 - Missions techniques (études techniques tout corps d'état de bâtiment, étude de renforcement de structure existantes, études techniques de précontraintes, études d'ouvrages de soutènements, études techniques d'ouvrages d'art, construction)
 - Missions de gestion et conseil (assistance à la maîtrise d'ouvrage, suivi de chantier et contrôle)
 - Formations
 - Recherches et développement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody riviera palmeraie, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M COULIBALY KLOTIOLOMA ADAMA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06007 du 05/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74530/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

